



La rémunération annuelle moyenne des agents est très élevée et ne cesse d'augmenter : **+ 24% en 4 ans !**.

61% du personnel est en catégorie A et 1/3 de l'effectif est contractuel (non-titulaire).

La Chambre Régionale des Comptes a noté dans son rapport : « **non seulement le SYTRAL n'a pas respecté les règles de recrutement applicables, mais aussi qu'il s'est largement écarté du niveau de rémunération applicable compte tenu des personnes recrutées** ».